

Depuis 2012, on sait que toute la viande abattue en Ile de France est halal... Rappel de Wikistrike

écrit par Christine Tasin | 22 septembre 2019



Quand ce ne sont pas les sites islamophobes qui en parlent, ça fait causer dans les medias et les politiques. C'est donc une bonne chose. Quant à savoir si le retour de "l'affaire de février 2012, qui mêle un Envoyé spécial et Marine le Pen" sera évoquée sur les plateaux et dans la presse subventionnée, c'est une autre histoire.

A l'époque, on évoquait la viande halal et casher. Comme si on pouvait comparer le casher, qui concerne une minorité des 450 000 juifs de France et le halal qui concerne près de 20 millions de musulmans...

On n'évoquera donc que le halal, qui est notre seul et vrai problème, même si, à Résistance républicaine, nous militons pour l'interdiction de l'abattage rituel, qu'il soit halal ou casher. Pour la différence entre halal et casher :

<http://resistancerepublicaine.com/2013/05/27/non-halal-et-cash>

[er-ce-nest-pas-la-meme-chose-professeur-mouthon/](#)

.
Wikistrike re-publie donc un article de l'Express de 2012 dont voici un extrait :

[...]

100% de la viande abattue en Ile-de-France l'est bien selon les traditions juive (casher) et musulmane (halal). C'est ce qu'a affirmé la Chambre d'agriculture d'Ile-de-France ce mardi dans un communiqué. [Lire notre article: [Le halal, c'est quoi exactement?](#)]

"Aucun choix n'est donné aux éleveurs franciliens" qui doivent partir en province pour faire abattre leurs animaux, regrette la Chambre d'agriculture, qui rassemble les professionnels du secteur agricole de la région.

Les animaux doivent faire des "centaines de kilomètres", les carcasses devant être rapatriées pour le conditionnement et la distribution en Ile-de-France, souligne l'organisme qui dénonce la "perte de temps et d'argent".

Auparavant, les abattoirs de la région étaient gérés par les communes mais "le désengagement des municipalités a vu peu à peu l'ensemble de l'abattage francilien confié à des opérateurs privés", explique la Chambre. Pour des "raisons de simplification des process et poussés par la réduction des coûts", ces opérateurs ont privilégié un "procédé unique d'abattage rituel", regrette encore la Chambre d'agriculture qui pointe du doigt "le consentement coupable des services de l'Etat".

[...]

<http://www.wikistrike.com/2019/09/toute-la-viande-abattue-en-ile-de-france-est-halal-et-casher.html>

.
Mais cela ne fait pas de mal de revenir dessus. Cela fait 7 ans. Et il semble que RIEN n'ait changé, au contraire, depuis. Les consommateurs de viande parisiens écolos-bobos se fichent comme de l'An 40 de savoir que le boeuf qu'ils mangent a

souffert l'enfer au moment de mourir. Va comprendre, Charles.

.

Le 16 février 2012, un Envoyé spécial exceptionnel est diffusé à la télé, démontrant que toutes les bêtes abattues en Ile de France sont égorgées et, qui plus est, sans étourdissement, accompagnées de prières islamiques.

A saluer, un *Envoyé spécial* exceptionnel hier soir, à visionner [ici](#).

Tout ce que vous avez voulu savoir sur le halal sans oser le demander.

Oui 100% des bêtes tuées en Ile de France le sont selon le rite halal.

Oui il y a des risques sanitaires.

Oui les éleveurs ont de moins en moins le choix, puisque les abattoirs tout halal se multiplient.

Oui bouchers et supermarchés vendent de la viande halal même s'ils voudraient faire autrement...

Certes, ils ne parlent pas de la dîme payée aux mosquées, mais c'est déjà une sacrée avancée ! Sans compter que dans le même numéro d'Envoyé spécial ils évoquent les viols en Egypte...

Je suis inquiète pour les journalistes d'Envoyé spécial. Vont-ils être entraînés devant la 17ème chambre par la LDH, Sos racisme, le Mrap et le machin qui lutte contre l'islamophobie pour incitation à la haine envers ceux qui demandent et mangent halal ????

Je vous invite donc à les encourager et à les féliciter, une fois n'est pas coutume.

<http://resistancerepublicaine.com/2012/02/17/enfin-le-voile-du-halal-dechire-sur-une-chaine-publique/>

.

Là, ils ne peuvent plus jouer les autruches, on ne va parler que de ça sur tous les plateaux. Mais le Ministère minimise, argue que, certes, tous les abattoirs franciliens sont halal, mais que la viande consommée vient aussi d'ailleurs, qu'il pourrait arriver que de la viande halal tombe quasiment par mégarde dans les bacs non halal... Bref, ils se prennent les pieds dans le tapis et les Grandes Gueules, avec un cynisme à vomir, reprendront tout cela (voir video plus bas). I

C'est qu'il y a le feu au lac... Marine le Pen s'est emparée du dossier et dénonce.

«L'ensemble de la viande qui est distribuée en Ile-de-France, à l'insu du consommateur, est exclusivement de la viande halal.»

<http://www.leparisien.fr/elections/presidentielle/marine-le-pe>

[n-veut-saisir-la-justice-et-cible-la-viande-halal-18-02-2012-1867138.php](http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/02/18/selon-le-pen-toute-la-viande-distribuee-en-ile-de-france-est-halal_1645353_1471069.html)

.
**Alors gouvernement et journaux démentent, accusent Marine...
On est en pleine campagne présidentielle...**

https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/02/18/selon-le-pen-toute-la-viande-distribuee-en-ile-de-france-est-halal_1645353_1471069.html

.
Mélenchon pète les plombs et défend mordicus le halal *“foutez-nous la paix, ça suffit d’opposer les gens avec la religion”*

.
“La République, je m’excuse, ce n’est pas la viande halal ou casher. C’est un modèle d’organisation de la société. La laïcité, c’est la séparation des églises et de l’Etat. Les abattoirs ne sont pas ni dans l’Eglise ni dans l’Etat”, a-t-il vivement déclaré. Pour lui, la question de la viande halal est “un abus de langage”, un “non débat”, “une invention pure et simple destinée à opposer les gens”. “On ne doit pas mêler la belle et grande idée de la République à ces sornettes qui ne poussent qu’à s’affronter les uns contre les autres”, a-t-il plaidé.

https://www.lexpress.fr/actualite/politique/melenchon-la-republique-ce-n-est-pas-la-viande-halal_1089468.html

.
Pourtant, même *Que choisir* **a constitué un dossier sur le halal qui confirme que les non musulmans mangent les restes halal... Dossier que l’on ne trouve plus en ligne.**

.
A nouveau, alors, sur le devant de la scène, notre demande que soit étiquetée la viande halal, afin que le consommateur ne mange pas halal à l’insu de son plein gré. Demande considérée comme irrecevable, de peur que cela ne stigmatise

les musulmans.

<http://resistancerepublicaine.com/2012/02/20/100-halal-en-ile-de-france-quattend-frederic-lefebvre-pour-demissionner/>

7 ans après et 3 propositions de loi retirées avant même la discussion, toujours rien. Sauf que... la multiplication des cas d'empoisonnement par E-Coli due au mode d'abattage halal a amené les pouvoirs publics à imposer la mention "cuire à coeur" sur la viande d'origine halal... Un petit truc à savoir et faire savoir. Et nos pauvres gosses, qui mangent halal sans le savoir à la cantine, mangent des steacks hachés traités à très haute température quelques secondes pour éviter tout problème...

.

.

Aux grandes gueules, "on s'en fout que la viande soit halal ou pas" !

Et à présent, en 2018 ?

Aucune donnée officielle, bien sûr. Juste le récapitulatif ci-dessous qui date de 2016. Extraits

Dossier réalisé par l'Observatoire de l'islamisation - septembre 2016

En 2005, un rapport réalisé par le Comité permanent de coordination des inspections (COPERCI), une mission d'inspection commune aux ministères de l'Intérieur et de l'Agriculture[1], constate qu'en France « 80% des ovins, 20% des bovins et 20% des volailles seraient abattus selon le rite halal ». Une autre étude[2] du ministère de l'Agriculture précise qu'en France 32% des bêtes sont abattues de façon rituelle. Or, s'interroge la journaliste Anne de Loisy dans son livre « Bon Appétit » (Presses de la Cité, 2015) « ce chiffre dépasse largement le volume des ventes étiquetées halal et commercialisées dans l'Hexagone. On est bien loin des 2,5% de viande halal annoncés par la profession comme étant consommées en Ile-de-France. »

En mars 2012, un rapport confidentiel^[3] du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER), dont l'hebdomadaire Le Point s'était procuré une copie, traitait de l'abattage rituel tel qu'il est réellement pratiqué en France. Le ministère de l'Agriculture l'a trouvé trop embarrassant en pleine polémique sur l'étiquetage halal, et, ne voulant pas donner raison à Marine Le Pen, a refusé de le publier. Ce rapport, rédigé par dix experts et hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, révèle qu' « *alors que la demande en viande halal devrait correspondre à environ 10% des abattages totaux, on estime que le volume d'abattage rituel atteint 40% des abattages totaux pour les bovins et près de 60% pour les ovins* ». Il affirme que cette méthode d'abattage « *pourrait devenir la norme au lieu de rester une pratique dérogatoire (...) ce qui ne devrait être qu'une dérogation s'est généralisée* ». Ces chiffres, basés sur une enquête menée auprès d'une quinzaine d'abattoirs français seraient sous estimés. Anne de Loisy rapporte dans son livre que « *C'est même la conviction d'un grand nombre des professionnels de la filière qui, sous couvert d'anonymat, s'accordent à dire que l'abattage rituel concernerait en fait 8 à 9 ovins sur 10 et au moins 5 bovins sur 10.* » Frédéric Freund, directeur de l'OABA, confirme ces estimations, au vu des observations effectuées par ses inspecteurs. Pour lui, « *si la proportion des bêtes abattues rituellement a augmenté de façon spectaculaire, ce n'est pas pour répondre à une demande confessionnelle, mais pour faciliter la tâche des abattoirs* ».

Ce qui dans les faits se traduit par des consommateurs floués achetant de la viande tuée de manière rituelle , sans qu'ils en soient informés, la proposition de loi d'un étiquetage précisant le mode d'abattage ayant été refusé par le gouvernement Sarkozy, afin de ne pas effrayer les Français. La proposition de loi du député Françoise Hostalier, déposée en mars 2012, fut aussitôt retirée par elle-même après que la direction de son parti l'UMP et le gouvernement lui fit comprendre qu'il ne fallait pas donner raison à Marine Le Pen. Interrogé en février 2011 par Mme Hostalier, le secrétariat d'Etat au commerce répondait : « *Le gouvernement français n'est pas favorable à la mention obligatoire de l'abattage sans étourdissement, (...) qui pourrait stigmatiser des pratiques ayant des fondements relatifs à la liberté religieuse et serait de nature à déstabiliser les marchés de la viande de manière durable* ».

Le député Republicain Nicolas Dhuicq qui soutenait aussi le projet d'étiquetage confiait au Monde[4] avoir subi les « pressions de religieux ou de l'industrie agroalimentaire » et avouait : « De peur d'être taxés de racisme ou de colonialisme, nous sommes idéologiquement paralysés ».

Une note de service[5] du ministère de l'Agriculture précisait déjà que seule 20% de la production halal était réellement commercialisée en circuit halal. Les 80% restants étant vendus sur le marché conventionnel, sans mention ni étiquetage spécifique pour informer l'acheteur.

Selon le Dr Jean-Louis Thillier, auteur de nombreux rapports officiels sur la sécurité sanitaire « **Le problème posé c'est celui du non-respect des normes d'hygiène, conduisant à une augmentation des contaminations à l'Echerichia Coli,** ces terribles bactéries qui provoquent tant d'insuffisances rénales chez les enfants. Au cours de ce type d'abattages rituels, le contenu de l'œsophage et des intestins des animaux risque de souiller la viande, particulièrement les quartiers avant qui finissent dans les steaks hachés. Voilà pourquoi l'étiquetage indiquant comment les animaux ont été abattus est si important. Le consommateur est en droit de savoir. »

[...]

.

Quand le halal est imposé par la force :

A Nice, en décembre 2014, un boulanger d'origine tunisienne qui par volonté d'assimilation à la France a changé son prénom en Loïc, est menacé de mort par trois islamistes, dans sa boutique même du vieux port rue Léopante. Ils ont entièrement fouillé la boutique en présence du malheureux boulanger qui témoigne[14] : « Il m'ont dit que je vend du porc, du poulet pas halal, je vend des gâteaux avec alcool. Dans la forêt noire il y a des cerises qui sont macérées avec l'alcool ». Les babas au rhum et les sandwiches au jambon étaient notamment pointés comme *haram*. La police a bien arrêté les trois individus dont un était déjà fiché pour islam radical, mais deux jours plus tard, la vitrine de la boutique est détruite pendant la nuit. Le centre ville de Nice sous la menace permanente d'une police islamique faisant respecter la charia, une réalité qui était impensable il y a encore dix ans. En janvier 2015 les trois suspects de confession musulmane ont été condamnés à six mois de prison avec sursis, donc laissés libres. Relaxés des menaces de mort, ils écopent

d'une mise à l'épreuve de deux ans, interdiction d'entrer en contact avec la victime et obligation de l'indemniser pour son préjudice. Pas cher payé pour constitution d'une police islamiste violente. Ce qui ne découragera pas les islamistes de Nice de réitérer.

A Paris, en août 2013, c'est en plein 16^{ème} arrondissement que la boulangerie de monsieur Delcourt a été vandalisée, avec une inscription sur toute la façade mentionnant « Allah ».

A Roubaix, ville majoritairement musulmane comptant six mosquées et plusieurs salles de prières, les derniers commerçants français sont harcelés pour laisser place nette au tout halal. Le journal *Nord Eclair* reçu le témoignage[15] d'un couple de boucher de Roubaix harcelés physiquement, qui, faute de réaction policière et judiciaire, ont préféré abandonner leur commerce :

« Il est exact qu'à Roubaix, les boucheries traditionnelles se comptent sur les doigts d'une main mais Martine et Jean-Luc Delcour ne se plaignent pas de la pénibilité de l'activité. Ils dénoncent un environnement hostile. Durant 30 ans, ils ont tenu la boucherie installée au 267 rue de Lannoy. *« C'est vrai que notre clientèle, composée de personnes âgées, ne se renouvelait pas beaucoup, dépeint Martine Delcour. Mais la fréquentation restait suffisante. Nous aurions pu continuer... »*

Il est indéniable que les habitudes alimentaires ont changé. (...) De leur côté, les Delcour ont préféré fermer boutique en novembre 2009, vendre l'immeuble et tirer un trait sur le fonds de commerce. Ils ont emménagé à quelques dizaines de kilomètres, profitent de leur retraite mais gardent un goût amer de leur départ prématuré. « Des jeunes ont manifesté leur écoeurement parce que nous n'étions pas une boucherie hallal, relate Jean-Luc Delcour. *« Une fois, un adolescent a même craché sur mon comptoir... »* Son épouse poursuit : *« Nous recevions des jets de soda ou de yaourt sur notre vitrine. »* . Un autre professionnel, exerçant dans les quartiers Est, et préférant conserver l'anonymat, complète laconiquement : *« La situation est explosive... »* Nathalie Desfrennes, présidente de l'association Commerces et Quartiers et de l'union des commerçants de la rue de l'Épeule, se souvient à son tour d'une anecdote : *« Un client a protesté dans mon magasin parce que je mangeais une clémentine en période de ramadan ! »* (...) Lassitude et désarroi ont subrepticement pris le dessus : *« Les cinq dernières années ont été un enfer ! »*, résume Mme Delcour. Jusqu'au jour, le 30 août 2008, où elle a été agressée par un occupant non

identifié de la maison voisine : « *Nous faisions des travaux dans la cour. De l'eau a dû passer par-dessus le mur... Un homme a surgi perché sur une échelle pour nous menacer, puis a frappé à la porte du garage, j'avais toujours le tuyau d'arrosage dans les mains...* » L'individu s'empare alors du tuyau, le coince dans la bouche de Mme Delcour et lui tord le bras, relate-t-elle. « *Si sa femme n'était pas intervenue, je serais morte !* » Cette agression vaudra à Martine Delcour trois semaines d'arrêt. Elle dépose plainte (procès verbaux et certificats médicaux ont été présentés à la rédaction, ndlr). La suite, elle l'ignore. « *Pour notre part, nous avons continué à vivre dans la peur.* » « *C'est le procureur qui décide de la procédure. Les plaintes contre X sont difficiles à résoudre* », indique-t-on au commissariat. « *Nous avons également alerté la municipalité, relate Jean-Luc Delcour. M. Rousselle (maire adjoint des quartiers centre, ndlr) nous a rencontrés mais les problèmes ont persisté.* » « Je les ai vus à plusieurs reprises, confirme Jean-Pierre Rousselle. À chaque fois, j'ai fait le nécessaire : appelé la police municipale ou nationale, sollicité les services municipaux. J'ai même organisé une réunion en mairie avec le propriétaire du bâtiment voisin ! » Des actions qui, selon l'élus, ont calmé temporairement les tensions. « *Puis les problèmes ressurgissaient, les locataires changeaient...* » Et le couple Delcour a baissé les bras... et le rideau.

Cette volonté manifeste d'épuration ethnico-religieuse se produit dans plusieurs coins de France, et pas uniquement dans les « banlieues de l'islam » identifiées comme telles par les sociologues. A Rennes, ville qui n'est pas connue pour être une des plus islamisées de France, ce processus d'intimidation existe aussi.

Le *Mensuel de Rennes* rapporta en juin 2013 qu' « au centre commercial Italie, dans le quartier rennais du Blosne, le boucher-traiteur a définitivement fermé ses portes fin avril. « *Usé par les pressions* », le commerçant a vendu ses murs. Début juin, dans un local rénové, s'installera une boucherie halal, la deuxième de cet ensemble qui compte une quinzaine d'enseignes.

En onze ans d'exploitation, le boucher s'est fait démolir sa vitrine une dizaine de fois. Pourquoi ? « *Parce que j'avais le malheur de vendre du porc !* », assure Jérôme. Il y a quelques années, une inscription d'une cinquantaine de centimètres a été gravée au couteau sur la porte en bois de son arrière-boutique : « *A mort les porcs, on vous saignera.* » Selon le quadragénaire, les intimidations sont allées

jusqu'aux menaces physiques. « *Il y a trois ans, un soir, une dizaine de voyous est entrée dans ma boutique. Ils m'ont dit que si le lendemain, vendredi, je faisais cuire des galettes-saucisses dehors, comme c'était la tradition depuis toujours, ça se passerait très mal. Du coup, j'ai arrêté de faire des galettes-saucisses le vendredi, jour de prière chez les musulmans. Je les ai faites le samedi en fin de matinée, quand les perturbateurs de ce quartier dorment encore.* »

« *Comme les fois précédentes, j'ai déposé plainte au commissariat. Comme les fois précédentes, les policiers ont refusé de se déplacer pour constater. Je suis amer.* ». La pharmacienne voisine rapporte le même climat de haine.

[...]

A Pantin, Le Monde a consacré un article entier[19] au départ du dernier boucher traditionnel. « Depuis son départ, cette commune de 52 000 habitants de la petite couronne parisienne n'a, pour la viande à la coupe, plus que des boucheries musulmanes ». Le repreneur est un marocain qui, arrivé clandestinement en France en 2000, est déjà naturalisé français !

Lire sur le même sujet : [Une épizootie de fièvre ovine \(FC0\) directement liée à l'Aïd-el-Kebir : des scientifiques alertent](#)

[11] COPERCI, « Enquête sur le champ du halal », 2005.

[2] Réalisée en 2007 et publiée en 2008.

[3] « La protection animale en abattoir : la question particulière de l'abattage rituel », novembre 2011.

[4] Abattage rituel : pas de débat à l'assemblée sur la traçabilité, *Le Monde*, 3 mars 2012.

[5] En date du 23 juillet 2003.

[6] RMC, 22 février 2011.

[7] Article R214-70

[8] du 22 décembre 1993

[9] CEE 853/2004, annexe, chapitre IV intitulé Hygiène de l'abattage , paragraphe

7, alinéa (a)

[10] 1099/2009 du Conseil du 24 septembre 2009

[11] Affaire Cha'are Shalom Ve Tsedek contre l'Etat français.

[12] CEE 853/2004, annexe, chapitre IV intitulé **HYGIENE DE L'ABATTAGE** paragraphe 7, alinéa a

[13] Yves Lahini, Vérités sur le halal, éditions Godefroy de Bouillon, pages 37-38

[14] BFMTV, 17 décembre 2014.

[15] « Les cinq dernières années ont été un enfer », Nord Eclair du 22 janvier 2010.

[16] Des « salafistes » qui interdisent aux commerçants de vendre de la charcuterie,, Le Midi Libre, 28 septembre 2012.

[17] Le dernier boucher traditionnel prêt à jeter l'éponge, Le Parisien, 2 avril 2010.

[18] Les boucheries halal prennent le dessus, Le Midi Libre, 13 juin 2015.

[19] De la boucherie traditionnelle au halal, passage de témoin en douceur, Le Monde, 7 mars 2012.

<http://islamisation.fr/2016/09/29/dossier-complet-sur-la-viande-halal-les-chiffres-les-dangers-les-derogations-reglementaires/>